MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX.



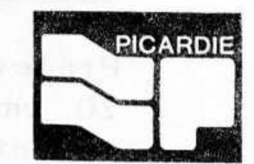
DLP 14-4-86047250

Avertissements agricoles®

150,00 F

Abonnement annuel : à l'ordre Régisseur de Recettes D.D.A. du Nord

SERVICE REGIONAL DE PICARDIE (Somme et Oise)
Cité Administrative - 56, rue Jules-Barni - 80040 AMIENS - Tél. (22) 92.51.27
Cité Administrative - 02016 LAON - Tél. (23) 23.00.41 (Aisne)
Impression Station d'Avertissements Agricoles - B.P. 29 - 62217 BEAURAINS - Tél. (21)58.70.00
LABORATOIRE REGIONAL D'ANALYSES PHYTOSANITAIRES
Z.A.L. - Rue Roger-Salengro - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. (21) 28.27.27



ISSN 0757-6609 - CPPAP n° 1823 AD - Imprimerie de la Station Nord - Pas-de-Calais - Picardie - Directeur-gérant Ch. de la MESSELIERE - © Service de la Protection des Végétaux Arras 1985 - Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

spécial grandes cultures

Le 20 mars 1986

BULLETIN TECHNIQUE N° 2

* Réabonnement.
* COLZA : gel, maladies, larves de grosses altises.
* CEREALES : gel, désherbage de printemps.

REABONNEMENT

Ce bulletin est le dernier que vous recevrez si vous ne vous êtes pas réabonnés pour 1986.

Rappel : voir les modalités de réabonnement sur le bulletin n° 1.

colza

GEL : quelques dégâts de gel sur colzas drus et ceux ayant subi un décollement du bourgeon terminal.
Aucune parcelle ne justifie retournement.

MALADIES : absence de cylindrosporiose sur Jet neuf et de pseudocercosporella sur Bienvenu.
Aucune intervention fongicide est nécessaire pour l'instant.

LARVES DE GROSSES ALTISES : **Aucun traitement de rattrapage ne se justifie.**

P. /. 5

CEREALES

DEGATS DE GEL :

Ils sont très limités.
Nous constatons 5 à 10 % de plantes détruites dans les situations les plus graves.

Mise en évidence des dégats de gel :

Prélever au hasard, toutes les plantes sur une longueur déterminée (5 fois 20 cm) ou sur une surface déterminée (5 petites placettes de 10 cm X 10 cm). Compter le total des plantes prélevées.
Placer les plantes non cisaillées avec leurs racines dans de l'eau.
Dans les 3 à 5 jours qui suivent, examiner s'il y a :

- émission de nouvelles racines,
- absence de nécrose du plateau de tallage.

Si ces deux conditions sont réunies cela confirme que la plante n'a pas été détruite par le gel.

DESHERBAGE DE PRINTEMPS DES CEREALES D'HIVER :

Le dépliant ci-joint réalisé par le S.V.P., l'I.T.C.F., et l'I.N.R.A., présente les spécialités commerciales utilisables et leurs doses d'emploi en fonction du stade de la céréale et de l'espèce d'adventice à détruire.

➤ **ANTIGRAMINEES** : stade limite d'utilisation : Fin tallage sauf pour le Suffix 425 contre la Folle avoine.

Cas particuliers.

Vulpin : envisagez l'utilisation de l'isoproturon (se reporter au bulletin n°1 pour l'adaptation des doses).

Ray Grass : le chlortoluron donne les meilleurs résultats.
Attention les variétés de blé suivantes sont sensibles au chlortoluron : Abo, Alto, Arminda, Aquila, Aviso, Carat, Corin, [illegible] Kinsman, Magister, Maris Huntsman, Nautica, Pernel, [illegible] Sabre, Scipion, Vasco, Valmy.

Folle Avoine : en cas de forte infestation appliquez un produit spécifique (Illoxan avant fin tallage ou Suffix 425 avant le stade 2 noeuds de la céréale).

➤ **ANTIDICOTYLEDONES :**

Leur utilisation exige le plus souvent des températures douces et de la lumière.
Les matières actives suivantes sont peu exigentes en température :

- colorants nitrés :

nombreuses spécialités à base de	D.N.O.C.	dinosèbe	dinoterbe
température d'utilisation de	0 à 25°c	8 à 25°c	5 à 25°c

- cyanazine (Jaux, Bladotyl) : util[illegible] gaillet.

.../...

- métsulfuron méthyl (Allié) : efficacité prolongée par son action racinaire. Action faible sur véronique et gaillet.

- bifénox (Bifox) : utilisable de 10 à 25°c. Inefficace sur matricaire. Ne mélanger pas des produits à base de bifénox avec des produits sous forme d'ester sauf avec le Starane 200.

- fluroxypyr (Starane 200) : utilisable à partir de 7°c. Bonne activité sur gaillet, lamier, renouée des oiseaux et renouée persicaire. Action insuffisante sur véronique à feuille de lierre et pensée.

REGLES GENERALES A RESPECTER

- **N'intervenez que lorsque la culture est en bon état, non déchaussée et sur végétation sèche.**

- **N'intervenez pas lorsque les écarts de température entre le jour et la nuit sont importants.**

- **Attendez un délai de 8 à 15 jours entre un apport d'azote liquide ou un roulage et l'épandage d'herbicide.**

Remarque : Nous ferons référence au dépliant tout au long de la campagne (présentation des fongicides, substances de croissance et insecticides des céréales).

Errata : A propos de la fiche d'essai P07 pucerons des épis sur blé, lire au niveau du diagramme populations en % de pucerons à J + 15, 1,75 % de pucerons au lieu de 17,5 % pour le produit n°2 (Decis Ce). Lire en conclusions: le Fastac est significativement moins efficace à J + 2 et non à J + 2 et J + 15.

P6